

619. Le système de l'instruction publique des Territoires du Nord-Ouest est sous le contrôle d'un bureau d'instruction nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et composé de huit membres, dont cinq sont protestants et trois catholiques romains, et l'évêque de Saskatchewan et de Calgary en est maintenant le président.

Instruction,  
T. N.-O.

620. Un district scolaire ne peut, au moment de son érection, excéder une superficie de 25 milles carrés ; il ne peut contenir moins de 4 chefs de famille ou une population scolaire de moins de 10, i. e. des enfants entre les âges de 5 et 20 ans.

Districts  
scolaires.

621. Aucune instruction religieuse n'est donnée dans aucune école publique avant 3 heures de l'après-midi ; à ce temps une telle instruction, si cela est permis par les commissaires, peut être donnée, les parents ayant le privilège de retirer leurs enfants à cette heure, s'ils le désirent.

Instruction  
religieuse.

622. Il y avait 59 districts scolaires organisés en 1885 et 251 en 1891, savoir : 208 écoles protestantes, et 43 catholiques romaines.

Statistiques de  
l'instruction  
publique.

623. Les chiffres suivants indiquent quels progrès ont été faits ces années dernières :—

Augmen-  
tation  
dans le  
nombre  
des écoles.

	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Elèves.
30 juin 1887.....	111	125	3,144
do 1891.....	213	246	5,834

624. La moyenne des salaires payés dans les écoles ouvertes toute l'année, a été de \$645.96 aux hommes, de \$561.96 aux femmes, et dans les écoles d'été de \$478.68 aux hommes et de \$454.80 aux femmes.

Moyenne  
des salaires.

625. Des écoles supérieures ont été ouvertes à Régina, Moosomin, Moose Jaw, Lacombe, Prince Albert et Calgary. Aux examens de juin, 1891, 115 élèves y assistaient. La dépense scolaire a été de \$129,042, en 1891, y compris les dépenses du bureau d'instruction publique et des inspecteurs d'écoles.

Écoles  
supérieures,  
T. N.-O.

626. Ci-suit un résumé des tableaux précédents :—

Statistiques de  
l'instruction  
publique.